

JF/CLL N° 1-17836

Contacts Ifop : Jérôme Fourquet / Cécile Lacroix-Lanoë

Tél : 01 45 84 14 44

[jerome.fourquet@ifop.com](mailto:jerome.fourquet@ifop.com)



*pour*



## **Les Français et la confiscation du véhicule dans certains cas d'infractions routières**

Résultats détaillés

Le 29 mai 2009

## Sommaire

- 1 - La méthodologie .....	1
- 2 - Les principaux enseignements .....	3
- 3 - Les résultats de l'étude .....	5
Le niveau d'approbation de la mesure de confiscation du véhicule dans certains cas d'infractions routières.....	6

**- 1 -**

## **La méthodologie**

## Méthodologie

Ce document présente les résultats d'une étude réalisée par l'Ifop. Elle respecte fidèlement les principes scientifiques et déontologiques de l'enquête par sondage. Les enseignements qu'elle indique reflètent un état de l'opinion à l'instant de sa réalisation et non pas une prédiction.

Aucune publication totale ou partielle ne peut être faite sans l'accord exprès de l'Ifop.

Etude réalisée par l'Ifop pour :	<b>Sud-Ouest Dimanche</b>
Echantillon	Echantillon de <b>1000</b> personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.  La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de famille) après stratification par région et catégorie d'agglomération.
Mode de recueil	Les interviews ont eu lieu par téléphone au domicile des personnes interrogées.
Dates de terrain	Du 28 au 29 mai 2009

**- 2 -**

## **Les principaux enseignements**

**Une large majorité des Français (64%) approuve la mesure récemment proposée par le gouvernement consistant en une confiscation du véhicule en cas de graves infractions routières**, telles la conduite sans permis, les excès de vitesse supérieurs à 50 km/h ou la récidive de conduite en cas d'ébriété. 30% d'entre eux se déclarent même « tout à fait » favorables à la saisie du véhicule dans ce contexte. Seuls 35% des Français expriment leur opposition, avec néanmoins une proportion conséquente de personnes la refusant catégoriquement (20%).

Des différences nettes se font jour dans l'acceptation de cette mesure selon les catégories de population. Ainsi, les hommes âgés de moins de 35 ans, souvent désignés comme conducteurs plus disposés à enfreindre les règles du code de la route, sont moins nombreux à soutenir ce dispositif (60% dont 22% « tout à fait »). En revanche, 29% d'entre eux s'y déclarent « tout à fait opposés » (contre 20% en moyenne) et 11% « assez opposé ».

D'une manière globale, les femmes apparaissent plus favorables au dispositif (68% contre 58% des hommes), conformément aux constats habituellement dressés d'une plus grande sévérité des femmes vis-à-vis de la délinquance routière. En outre, les urbains, pour lesquels la privation du véhicule apparaît moins handicapante du fait de la disponibilité de transports en commun acceptent davantage la mesure (65% des habitants de l'agglomération parisienne ou des communes urbaines de province) que les ruraux (59%).

Enfin, sans grande surprise, le projet du gouvernement rencontre davantage de soutien parmi les sympathisants de droite (73%) que chez les sympathisants de gauche (59%).

**- 3 -**

## **Les résultats de l'étude**

## Le niveau d'approbation de la mesure de confiscation du véhicule dans certains cas d'infractions routières

Question : Il est envisagé qu'en cas de conduite sans permis, d'excès de vitesse supérieur à 50 km/heure par rapport à la limite autorisée ou de récidive de conduite en état d'ébriété, on confisque obligatoirement le véhicule des personnes coupables de ces infractions. Personnellement, êtes-vous favorable ou opposé à cette mesure ?

	Ensemble (%)	Hommes de moins de 35 ans (%)
<b>TOTAL Favorable</b> .....	<b>64</b>	<b>60</b>
• Tout à fait favorable .....	30	22
• Assez favorable .....	34	38
<b>TOTAL Opposé</b> .....	<b>35</b>	<b>40</b>
• Assez opposé .....	15	11
• Tout à fait opposé .....	20	<u>29</u>
- Ne se prononcent pas .....	1	-
<b>TOTAL</b> .....	<b>100</b>	100



## Le niveau d'approbation de la mesure de confiscation du véhicule dans certains cas d'infractions routières

	TOTAL Favorable (%)	Tout à fait favorable (%)	Assez favorable (%)	TOTAL Opposé (%)	Assez opposé (%)	Tout à fait opposé (%)	Nsp (%)
<b>ENSEMBLE</b>	<b>64</b>	<b>30</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>1</b>
<b>SEXE DE L'INTERVIEWE(E)</b>							
Homme .....	58	24	34	41	14	27	1
Femme .....	68	35	33	31	17	14	1
<b>AGE DE L'INTERVIEWE(E)</b>							
<b>Moins de 35 ans</b>							
18 à 24 ans .....	66	21	45	34	20	14	-
25 à 34 ans .....	67	31	36	32	13	19	1
<b>35 ans et plus</b>							
35 à 49 ans .....	67	33	34	33	13	20	-
50 à 64 ans .....	56	27	29	43	18	25	1
65 ans et plus .....	64	31	33	34	15	19	2
<b>SEXE ET AGE DE L'INTERVIEWE</b>							
Homme moins de 35 ans .....	60	22	38	40	11	29	-
Femme moins de 35 ans .....	73	32	41	26	19	7	1
Homme 35 ans et plus .....	58	25	33	41	15	26	1
Femme 35 ans et plus .....	66	36	30	33	16	17	1
<b>PROFESSION DE L'INTERVIEWE</b>							
Profession libérale, cadre supérieur .....	67	26	41	32	21	11	1
Profession intermédiaire .....	62	26	36	37	12	25	1
Employé .....	64	34	30	35	15	20	1
Ouvrier .....	62	28	34	38	9	29	-
Retraité .....	61	31	30	37	17	20	2
Autre inactif .....	67	29	38	33	19	14	-
<b>REGION</b>							
Région parisienne .....	64	27	37	34	14	20	2
Nord est .....	62	32	30	37	16	21	1
Nord ouest .....	64	32	32	35	17	18	1
Sud ouest .....	54	30	24	46	20	26	-
Sud est .....	70	27	43	29	11	18	1
<b>CATEGORIE D'AGGLOMERATION</b>							
Communes rurales .....	59	29	30	39	18	21	2
Communes urbaines de province .....	65	31	34	35	15	20	-
Agglomération parisienne .....	65	28	37	33	14	19	2
<b>PROXIMITE POLITIQUE</b>							
<b>Gauche</b>							
Lutte Ouvrière / NPA .....	61	28	33	39	14	25	-
Parti Communiste (*) .....	61	17	44	35	7	28	4
Parti Socialiste .....	55	20	35	45	23	22	-
Les Verts .....	64	29	35	34	19	15	2
<b>Mouvement Démocrate - Modem</b>							
Droite	73	40	33	27	10	17	-
UMP .....	75	39	36	25	9	16	-
Front National (*) .....	61	37	24	39	11	28	-
<b>Sans sympathie partisane</b>							
	64	36	28	29	10	19	7

(\*) Effectifs inférieurs à 40 individus : ces résultats sont à interpréter avec prudence en raison de la faiblesse des effectifs